

PLEINS FEUX

CODOC A 15 ANS CODOC – PLAQUE TOURNANTE DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

Créé il y a 15 ans, CODOC s'est transformé au cours des ans en une plaque tournante au service de la formation forestière. Tout avait commencé en 1989 par la mise sur pied de PROFOR I, projet de la Confédération pour l'encouragement et la coordination de la formation dans le domaine forestier.

La première mesure d'urgence prise par le projet PROFOR I fut de créer en 1989 un service de coordination et de documentation pour la formation forestière (CODOC), car on avait alors besoin d'un organe capable de se charger de ces tâches. C'est aussi à cette époque qu'on a mis sur pied des projets de nouvelles filières de formation complémentaire, pour lesquelles CODOC a préparé les bases d'information nécessaires. En outre, les formateurs des diverses filières avaient besoin de supports d'enseignement, ce qui a incité CODOC à proposer une documentation adéquate. La plupart des documents pédagogiques existants ont alors été acquis et mis en prêt à des conditions avantageuses.

Un premier contrat concernant la mise sur pied de CODOC a été conclu le 1^{er} novembre 1989 avec un cercle de quelques conseillers forestiers indépendants. En février 1990, un programme de travail est soumis à la commission de surveillance mise en place par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP). Les premiers produits – du prospectus au diaporama en passant par les autocollants – apparaissent en 1991. Les deux premiers numéros des Conseils aux maîtres d'apprentissage (Echo-Doc) sont imprimés la même année. En 1992, CODOC est déjà établie en tant que plaque tournante pour les questions de formation initiale et continue. Un document pour les stages pré-professionnels est publié en trois langues, de même que des documents didactiques concernant les conférences et la conduite de réunions.

Des panneaux mobiles d'exposition sont créés en 1993. En fin d'année, la liste des documents pédagogiques comporte 730 titres en trois langues. La même année, un guide méthodique type est publié en écho au nouveau règlement sur la formation et les examens de fin d'apprentissage de forestier-bûcheron. En 1994, on décide d'installer dès 1997 les bureaux de CODOC dans les bâtiments de la nouvelle école de gardes forestiers de Lyss. Le manuel de forestier-bûcheron, distribué par CODOC, est révisé en 1995. Cette même année, l'organisation participe pour la première fois à la Foire forestière de Lucerne. La campagne de formation continue de la CFFF est lancée en 1996 et 1997, parallèlement à la production de dépliants destinés à l'information sur les filières de formation complémentaire dans le domaine forestier.

SUITE PAGE 2

N. 2
août 2004

1
CODOC – plaque tournante
de l'information et de la docu-
mentation pédagogique

2
Editorial

3
Entretiens avec d'anciens
de CODOC

4
Le pic épeiche est devenu
adulte

5
Actualités en bref

6
Les horticulteurs
eux aussi ont leur CODOC

7
La CFFF veut renforcer CODOC
Informations CODOC

8
Enquête: promotion de la relè-
ve et sauvegarde
des place d'apprentissage



coup d'pouce

Bulletin pour la formation forestière

CODOC a 15 ans

Il y a 15 ans, quelques acteurs de la formation forestière ont exigé une meilleure coordination entre les cantons et les diverses organisations concernées. L'ancien Office fédéral des forêts et de la protection du paysage saisit alors cette idée et lance le projet CODOC. Parallèlement, en 1991, l'article 35, al. 2, de la nouvelle ordonnance sur les forêts, élaboré dans le cadre de la révision de la loi sur la police des forêts, crée les bases légales pour un service central de coordination et d'information.



Dans l'intervalle, CODOC et son secrétariat basé au Centre de formation forestière de Lyss se sont transformés en un centre de service professionnel. C'est toujours la Confédération qui en est responsable, mais elle est secondée par toutes les organisations et tous les centres de formation importants. L'orientation pratique et l'efficacité sont garanties par un accord entre ces acteurs, par un comité directeur et par un programme général de travail pluriannuel élaboré en commun.

A l'avenir, il est certain que CODOC ne pourra guère se reposer sur ses lauriers. Le nouveau cadre légal auquel sont soumis la forêt et la formation en général, auquel s'ajoutent les nouvelles exigences que la société pose à la forêt et à ses gestionnaires, sont un défi posé au monde de la formation comme à CODOC. Cela signifie notamment que, dans la formation initiale et continue, l'assurance qualité va prendre de l'importance. Quelles que soient les grandes tendances futures, la forêt aura toujours besoin d'un personnel spécialisé bien formé et celui-ci devra pouvoir compter sur un centre de documentation et de coordination spécifique et professionnel. Je tiens à exprimer mes vifs remerciements à toutes les personnes ayant contribué à mise sur pied de CODOC. Et à toutes les équipes qui seront aux commandes ces 15 prochaines années, je souhaite beaucoup de satisfactions et de succès.

Andrea Semadeni, suppléant du directeur fédéral des forêts

SUITE PLEINS FEUX

Un document stratégique définit les priorités pour la période allant du 1^{er} juillet 1997 à fin 2001. CODOC joue un rôle déterminant dans trois domaines: prêts de documents pour l'enseignement, production de manuels pédagogiques, gestion des dossiers de la CFFF. CODOC est en outre à la pointe des développements en matière de promotion des professions forestières et d'assurance qualité. Cette orientation se maintient durant les années suivantes. CODOC participe à la Foire forestière de Lucerne et, dès 1997, y assure la coordination entre les organisations et les institutions. De nouveaux manuels sont publiés sur l'emploi des câbles-grues et sur l'élagage, ainsi que des journaux de travail en français et en allemand pour les apprentis forestiers-bûcherons. Ces journaux d'apprentis font l'objet d'un concours depuis 2001 et les meilleurs exemplaires sont exposés lors des foires professionnelles. Depuis 2000, CODOC est présent sur le Web. Les informations et les documents passent progressivement sur le site Internet et, pour certains d'entre eux, ne sont plus disponibles que par voie électronique. C'est par exemple le cas, depuis l'été 2003, des conseils aux maîtres d'apprentissage (Echo-Doc).

La croissance de CODOC a été très rapide les premières années. Depuis 2001, les développements sont plus ponctuels et se concentrent sur les manuels et l'information. Les activités futures seront marquées par les mêmes objectifs fondamentaux. CODOC va continuer à encourager les initiatives, à combler les lacunes et à jouer son rôle de plaque tournante de la formation forestière.

Otto Raemy, responsable de CODOC

ENTRETIENS AVEC D'ANCIENS COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS DE CODOC

Bien des lecteurs de coup d'pouce se souviennent d'Urs Moser, Brecht Wasser, Ruth Oester ou Sarka Vadura. Ces collaboratrices et collaborateurs ont contribué au développement de CODOC pendant plusieurs années. Urs Moser en a été l'«accoucheur» et le premier responsable, Brecht Wasser a collaboré à la mise sur pied de la documentation pédagogique, Ruth Oester et Sarka Vadura ont conduit le secrétariat pendant plusieurs années. coup d'pouce s'est entretenu avec eux de CODOC et de leurs activités actuelles.

coup d'pouce: Qu'évoque le nom de CODOC lorsque vous pensez à vos activités passées au sein de cet organisme?



Urs Moser: C'est le souvenir d'un projet très ambitieux pour son temps. Beaucoup de choses bougeaient alors dans la foresterie et la nécessité d'agir dans le cadre de la formation était évidente. Au début, on ne savait pas trop où mènerait ce projet CODOC. Mais beaucoup de projets concernant la formation ont pu être mis sous toit.

Brecht Wasser: J'associe clairement le nom de CODOC aux efforts entrepris alors en faveur de la formation forestière, à un esprit pionnier et aux espoirs liés à ces démarches. Notre équipe espérait bien sûr que son travail porterait ses fruits.

Ruth Oester: C'était pour moi un travail très intéressant, les contacts étaient captivants et j'ai beaucoup appris. La collaboration avec Urs Moser était excellente. J'aime à repenser à cette époque.

Sarka Vadura: Je pense spontanément au cadre agréable du bureau, à la bonne collaboration, à la nature, à la forêt, à la bonne ambiance et aussi aux forestiers et à leurs pantalons verts.

coup d'pouce: Quels sont les souvenirs agréables – et ceux qui sont plutôt pénibles?

Urs Moser: J'apprécie le souvenir des nombreux contacts et aussi des amitiés qui se sont nouées. Ce fut une période très créative, on pouvait entreprendre beaucoup de choses – et CODOC a ouvert beaucoup de possibilités. Mais on sait que tout nouveau projet apporte son lot de difficultés. Nous n'avons pas pu répondre à toutes les attentes. Il m'a fallu parfois prendre des décisions difficiles. Mais je suis très heureux d'avoir pu jouer le rôle d'«accoucheur» et que CODOC existe toujours, depuis 15 ans maintenant.



Brecht Wasser: Je faisais partie de l'équipe d'Urs Moser. Il était très créatif, dynamique et intéressant. Les compétences des collaborateurs indépendants de ce groupe de travail étaient très diversifiées et ont permis un bon départ. Ce qui m'a pesé, ce fut l'impression d'un manque de vitalité au niveau de l'impact de CODOC. Avec la distance, il me semble maintenant que notre mandant faisait preuve de bonne volonté, mais que pour les utilisateurs potentiels, notre travail était plus «sympathique» que vraiment «important».

Ruth Oester: J'ai grand plaisir à me remémorer cet important réseau de contacts. C'était toujours très agréable de participer à la Foire forestière. Il n'y avait guère que les entretiens téléphoniques en français ou en italien qui me posaient quelques problèmes, même si on finissait toujours par se comprendre.

Sarka Vadura: Je prenais plaisir à tous les types de travaux

et j'ai un bon souvenir des années CODOC, notamment de la Foire forestière, des forestiers très compétents et agréables, ainsi que de la forte relation du travail avec la nature. Mon problème se situait plutôt du côté de la comptabilité, mais j'ai aussi beaucoup appris.



coup d'pouce: Et si vous deviez comparer CODOC avec un fruit?

Urs Moser: Ce serait le fruit d'une plante pionnière coriace, qui doit germer sur un terrain difficile. Cette image de caractère pionnier convient parfaitement à CODOC: savoir s'adapter, faire preuve de patience et de persévérance jusqu'à la germination.

Brecht Wasser: Je pense à une grappe de raisin, donc à un fruit multiple. Ses différentes parties forment un tout. Cet ensemble donne à son tour naissance à différents produits: les raisins de table, les raisins secs, qui suivent d'abord une phase de concentration et puis le vin, qui a besoin d'un long processus de fermentation et de maturation avant d'atteindre sa plénitude.

Ruth Oester: Ce sont les petits fruits de la forêt qui me viennent à l'esprit. CODOC me semble aussi diversifié que toutes ces couleurs du sous-bois.

Sarka Vadura: Question difficile. Je pense à l'abricot, sa couleur, son noyau ligneux et son goût discret.



coup d'pouce: Que faites-vous aujourd'hui?

Urs Moser: Mon travail quotidien est consacré aux chevaux. Je travaille à la « Fondation pour le cheval » dans le canton du Jura. Nous sommes à la fois une maison de retraite pour les chevaux et un lieu de rencontre entre l'Homme et l'animal ou plus largement avec la nature. Je suis responsable de la gestion de l'entreprise, qui compte 30 collaborateurs et je m'occupe notamment des ressources humaines, des finances et de l'accueil du public.

Brecht Wasser: Mon domaine d'activité principale est aujourd'hui la gestion durable des forêts protectrices. Je suis aussi en train de développer et d'introduire des méthodes de perception de la forêt et du paysage. J'ai deux objectifs concrets: le premier est de rendre le lien entre l'Homme et la nature directement perceptible. Et je veux aussi qu'on se rende mieux compte du rôle de la forêt et de la nature dans le délassement. Cela ne se fait pas à travers des enquêtes, mais par la perception sensible.

LES 15 ANS DE CODOC: LE PIC ÉPEICHE EST DEvenu ADULTE

La rédaction de coup d’pouce a demandé aux organisations forestières, aux centres de formations et à d’autres partenaires de formuler des «vœux» pour l’anniversaire de CODOC. Ces acteurs de la formation nous disent comment ils perçoivent CODOC et ce qu’ils en attendent. La première partie des contributions sont publiées ci-dessous, les autres suivront dans le prochain numéro de coup d’pouce.

Pour une bonne collaboration

CODOC a été créé à une époque où il était devenu nécessaire de garder la vue d’ensemble dans la jungle des activités de formation forestière. Il s’agissait aussi de coordonner cette offre. Vu la volonté peu affirmée de la branche à coordonner ses activités, on peut supposer que ce but n’est pas encore atteint.

Le service de prêt est une prestation de CODOC très appréciée et utilisée par de nombreux usagers. La révision et la production du manuel pour forestiers-bûcheron, de même que le journal de travail à l’usage des apprentis sont à notre avis une réussite. Grâce aux efforts de CODOC, il a aussi été possible de professionnaliser les expositions spéciales montées dans le cadre de la Foire forestière de Lucerne. Il faut aussi mentionner le soutien apporté aux formateurs forestiers par des documents, des vidéos, des séries de diapositives, de même que par les conseils aux maîtres d’apprentissage.

L’Economie forestière Suisse accompagne CODOC depuis sa création. L’organisation des propriétaires de forêts lui souhaite une bonne continuation et espère que la bonne collaboration se poursuivra.

Urs Amstutz, directeur de l’EFS

La perception de CODOC à l’intérieur de la branche a également progressé. Même le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger lui a déjà rendu visite. L’intégration des bureaux dans le Centre de formation forestière de Lyss s’est révélée judicieuse, en raison de la proximité immédiate des spécialistes du secteur pédagogique. L’échange d’informations et d’idées en est facilité. CODOC, bien intégré en ce qui concerne la formation initiale et continue, peut jouer pleinement son rôle de plaque tournante ou de pierre angulaire pour les praticiens et formateurs de toute la Suisse.

Le monde de la formation connaît beaucoup de changements et les prestataires comme les formateurs progressent. CODOC est en train de devenir le principal acteur en matière d’assurance qualité dans notre branche. Je suis certain que des tâches supplémentaires attendent l’organisation ces prochaines années. Mes meilleurs vœux pour les 10 ans à venir, qui nous permettront de fêter alors le quart de siècle!

Alan Kocher,
directeur du Centre de formation forestière de Lyss



Urs Amstutz



Alan Kocher



Martin Imhof

Démarche professionnelle et utilité pratique

Membre du comité directeur de CODOC au début des années nonante, j’ai pu suivre son développement presque depuis le début. La coordination est nécessaire, mais jamais simple, et la documentation – qu’on appelle aujourd’hui «gestion des connaissances» – est souvent laissée pour compte dans le stress quotidien. CODOC était donc placé devant des défis de taille. Mais j’ai été impressionné dès le départ par la démarche de mise en place très professionnelle.

15 ans plus tard, CODOC est devenu un acteur incontournable dans le domaine de la formation forestière. Le pic épeiche est adulte et agit énergiquement en faveur du développement de la formation forestière. A la démarche professionnelle de CODOC correspond une production remarquable dont l’utilité pratique est appréciée par les nombreuses personnes en formation: excellents manuels rédigés par les meilleurs spécialistes, informations professionnelles solides, traitement des demandes de renseignements et prêt de matériel pédagogique. CODOC soutient les initiatives des formateurs et s’occupe de l’assurance qualité dans la formation des apprentis. En deux mots: CODOC donne des impulsions et reste branché.

Des informations au service des forestiers

Qui ne connaît les «Conseils aux maîtres d’apprentissage», le manuel pour la formation des forestiers-bûcherons ou encore les nombreuses informations concernant la formation initiale ou continue? Mais qui songe à faire le lien entre ces informations et CODOC, Centre de coordination et de documentation pour la formation forestière. Sans mentir: quand vous êtes-vous informé pour la dernière fois sur ses activités? Je souhaite pour ma part qu’à l’avenir, les informations de CODOC puissent encore mieux atteindre chaque professionnel de la forêt. A l’heure actuelle, c’est vraiment très simple de taper www.codoc.ch. Peut-être que le pic épeiche pourrait nous aider. Je me suis promis que chaque fois que j’en entendrai un en forêt, j’irais m’enquérir des nouveautés sur la page Internet de CODOC. C’est la seule façon de conserver notre Centrale dans sa fonction de plaque tournante pour la formation forestière. CODOC prendra encore plus d’importance à l’avenir. La quantité d’informations sur la forêt augmente sans cesse, mais cela ne nous sert que si nous sommes capables de trouver les informations que nous cherchons dans la masse de documents. Tout parle pour un centre de documentation et il s’appelle CODOC!

Martin Imhof, Association suisse des forestiers

CODOC – bientôt plaque tournante pour les ingénieurs forestiers?

En 15 ans d'existence, le pic emblème de CODOC a creusé son nid dans le paysage forestier de la formation professionnelle en Suisse. Son travail de coordination, d'information et de soutien s'est concentré sur les professions de la forêt chapeautées par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), du forestier bûcheron à l'ingénieur forestier HES, dernier venu qui termine actuellement sa gestation. Ce faisant, CODOC ne s'est adressée que de façon très marginale aux ingénieurs forestiers issus de la filière académique de l'EPFZ, essentiellement pour des questions touchant à la formation continue.

A l'heure de la redéfinition des profils professionnels et des parcours de formation dans le secteur forestier, de la disparition de la faculté des sciences forestières à l'EPFZ et de la mise en place d'un fonds en faveur de la formation professionnelle, le renouvellement permanent des connaissances s'affirme toujours plus comme un facteur clé du succès. C'est précisément dans le domaine de la formation continue que les ingénieurs forestiers attendent de CODOC qu'elle joue toujours mieux son rôle de plaque tournante. Dans le foisonnement de l'offre à disposition, elle peut contribuer utilement à structurer et à faire circuler l'information, à remplir sa mission de coordination en améliorant la transparence. A ce titre, son engagement représente incontestablement un appui pour la valorisation des professions de la forêt.

Olivier Schneider, CRIFOR



Olivier Schneider

SUITE ENTRETIEN

Ruth Oester: Je suis responsable administrative de l'équipe du Service social de la commune de Köniz. En outre, j'assure les conseils en informatique et le controlling des statistiques des cas pris en charge. Pour arrondir le tout, je suis copropriétaire, avec mon partenaire, d'une fabrique de cigare en République dominicaine, où nous produisons notre propre marque de cigare – la Fuente. Nous approvisionnons surtout des particuliers et des restaurants haut de gamme, mais pas de magasins.

Sarka Vadura: Je suis actuellement cheffe assistante de l'Association suisse des droguistes à Bienne. Mes domaines d'activités sont semblables à ceux dont je m'occupais pour CODOC. J'ai travaillé entre-temps pour une entreprise Internet, mais sans grande satisfaction. Je préfère les activités où je peux me rendre directement utiles aux autres.



ACTUALITÉS EN BREF

Nouveau règlement pour les examens professionnels

L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) a mis en vigueur en date du 22.4.2004 le nouveau règlement concernant les examens professionnels pour contremaître forestier, conducteur d'engins forestiers et spécialiste câble-grue. Ces dispositions se fondent sur la nouvelle loi sur la formation professionnelle et remplacent le règlement du 28 septembre 2002. Ce règlement peut être obtenu en français auprès de l'OFEF, Direction fédérale des forêts (courriel: otto.raemy@buwal.admin.ch); en outre, on pourra le charger par Internet dès septembre sur [www.environnement-suisse.ch/index thématique/ forêt&bois/formation/formation professionnelle](http://www.environnement-suisse.ch/index_thématique/forêt&bois/formation/formation_professionnelle).

Dissolution des commissions d'examen

La commission centrale d'examen centrale ainsi que les commissions régionales ont été dissoutes le 5 juillet. Elles étaient responsables des examens professionnels de contremaître forestier et de conducteurs d'engins forestiers. Leurs tâches ont été déléguées à la commission de l'assurance qualité du CECOM Forêt, présidée par André Stettler.

Contact CECOM Forêt, tél. 061 422 11 66, bekomwald@bluewin.ch

Nouvelle version du site Internet du Centre forestier de formation de Lyss

Le Centre forestier de formation de Lyss a réorganisé son site Internet: www.foersterschule.ch

Fonds en faveur de la formation forestière

Le projet de Fonds en faveur de la formation forestière a été lancé en début d'année dans le cadre de PROFOR. Il s'agit de savoir si un tel organe doit être créé et de quelle façon. On dispose déjà de certains résultats concernant la faisabilité – un rapport sera publié prochainement en allemand, avec des résumés en français et en italien. La solution actuellement proposée consisterait en un fonds paritaire, alimenté par un demi-pour-cent de salaire. La création d'un tel fonds a été approuvée par la Conférence des présidents de sections cantonales de l'EFS. Il est prévu que les travaux débutent le 1.1.2006 et que les premières contributions soient versées dès le 1.1.2007.

Rectification: composition de la Commission fédérale d'éligibilité

Dans son dernier numéro, coup d'oeil a publié la composition de la nouvelle Commission fédérale d'éligibilité, nouvellement élue au printemps. Nous avons malheureusement omis de nommer Urs Indergand, Chef de section au Service des forêts et du paysage du canton d'Obwald.



LES HORTICULTEURS EUX AUSSI ONT LEUR CODOC

Dans la formation forestière, CODOC est chargé d'importantes tâches d'information et de coordination. La rédaction de coup d'pouce s'est demandée quelles solutions ont été choisies dans d'autres branches. Elle a contacté Erich Scheuermeyer, membre du Comité central de l'Association suisse des maîtres horticulteurs et président de la commission pour la formation professionnelle de la branche.

Chez les horticulteurs, contrairement à notre branche, ce sont les employeurs qui sont responsables de la coordination de la formation professionnelle, de l'information et de la promotion de la relève. En Suisse romande, l'information et la mise en œuvre de la formation sont du ressort de l'Association des horticulteurs de la Suisse romande (AHSR). En Suisse alémanique et au Tessin, c'est la tâche du «Verband Schweizerischer Gärtnermeister (VSG)». Les examens de fin d'apprentissage et les cours d'introduction au niveau cantonal sont organisés par les associations professionnelles au niveau régional. Au plan national, c'est la Commission pour la formation professionnelle qui est chargée de la coordination.

Mais le milieu des horticulteurs compte aussi une institution comparable à CODOC: le Berufsbildungssekretariat BBS (Secrétariat pour la formation professionnelle), implanté à Oeschberg/BE, à proximité de l'école cantonale d'horticulture du même lieu. Ce secrétariat est dirigé depuis plus de 25 ans par Bruno Ramseier, un horticulteur qui a peu à peu endossé les tâches qui incombant au secrétariat actuel. Le directeur travaille à plein temps avec l'assistance de deux secrétaires engagées à temps partiel. Ce centre est en fait une antenne du secrétariat central de Zurich (Association suisse des horticulteurs). Il traite toutes les questions touchant la formation professionnelle des horticulteurs en Suisse alémanique et au Tessin, organise des cours pour les maîtres d'apprentissage, les maîtres de branches professionnelles et les experts aux examens. Il met sur pied les examens de contremaître- horticulteur et de maître-horticulteur. Le secrétariat propose éga-

lement un document à l'usage des maîtres d'apprentissage contenant les règlements, les filières standards et tous les documents utiles en rapport avec la formation. En outre, il est possible de se procurer des posters pour les campagnes de promotion de la profession, ainsi que certains manuels, dont par exemple un CD-ROM pédagogique pour horticulteurs.

Les documents destinés aux campagnes de promotion de la profession sont produits en grande partie en collaboration avec l'Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle (ASOSP). Ils peuvent être obtenus auprès de l'association. Les manuels destinés aux apprentis sont réalisés par le secrétariat en collaboration avec des maîtres de branches professionnelles. Ils sont édités et distribués par la Centrale des moyens d'enseignement agricole de Zollikofen (LMZ).

Erich Scheuermeyer consacre également beaucoup de son temps à la formation professionnelle. Son activité principale est la direction d'une entreprise maraîchère dans le canton d'Argovie. Son activité pour la VSG et la formation professionnelle a fortement augmenté ces dernières années. Une nouvelle conception de la formation continue des horticulteurs est en voie d'élaboration et une modularisation est en cours. Selon Erich Scheuermeyer, l'accroissement du volume de travail et le système du travail bénévole sont de plus en plus difficiles à concilier.

Cette comparaison avec la branche du jardinage montre que des institutions comme CODOC ou le Secrétariat pour la formation professionnelle des horticulteurs jouent un rôle très important. Cette importance est même renforcée par la nouvelle loi sur la formation professionnelle et les tâches qu'elle entraîne.

Le site www.gplus.ch contient des informations sur le secteur de la formation et sur l'état d'avancement de la modularisation dans la formation continue chez les horticulteurs.



Notre bulletin vous plaît-il?
Avez-vous des suggestions
à nous faire ou des informations
à nous communiquer?
Alors prenez contact avec nous:
CODOC

Rédaction «coup d'pouce»
Rolf Dürig
Case postale 339, 3250 Lyss
tél. 032 386 12 45,
fax 032 386 12 46

Le prochain numéro
de «coup d'pouce» paraîtra
en novembre 2004.
Délai rédactionnel:
30 septembre 2004.

Impressum

Editeur: CODOC
Service de coordination et
de documentation pour
la formation forestière
Hardernstrasse 20, CP 339,
CH-3250 Lyss
tél. 032 386 12 45,
fax 032 386 12 46,
admin@codoc.ch, www.codoc.ch



LA CFFF VEUT RENFORCER CODOC

Lors de sa 45e séance, tenue à Reigoldswil/BL, la Commission fédérale pour la formation forestière (CFFF) s'est penchée sur l'avenir de CODOC. Personne n'a contesté la nécessité de conserver cette institution. Les propositions de l'OFEFP concernant sa réorganisation ont été acceptées.

L'OFEFP, par sa Direction fédérale des forêts, a proposé un nouvel organisme pour la coordination de la formation forestière. Deux changements importants sont à signaler:

1. Le CECOM Forêt, Centre de coordination pour la formation modulaire, doit être intégré dans CODOC. La Commission technique et la Commission pour l'assurance qualité seront maintenues et conserveront leurs tâches actuelles.
2. L'actuel comité directeur de CODOC est dissous. Il est remplacé par la CFFF pour les questions importantes. En outre un comité consultatif assistera le directeur de CODOC.

La CFFF a en outre discuté les tâches futures de CODOC, en présence de plusieurs de ses membres. Quatre secteurs d'activités ont été définis:

1. Information professionnelle et promotion de la relève
2. Information sur la formation pour la branche forestière
3. Manuels d'enseignement
4. Coordination et soutien

Chacun de ces secteurs est important aux yeux de la CFFF. Mais il ne faut pas oublier qu'en regard de la situation financière de la Confédération, des réductions seront peut-être nécessaires.

Lors de la discussion, les membres de la CFFF ont lancé un certain nombre d'idées quant à l'orientation future de CODOC. Ils ont ainsi proposé d'améliorer la collaboration avec les conseillers d'orientation professionnelle pour la promotion de la profession. Ils sont d'avis que cette promotion devrait également être mieux coordonnée au sein de la branche. Ils considèrent par ailleurs que l'information sur la formation forestière est bonne et qu'il s'agit d'une tâche importante. Ils proposent enfin de concentrer davantage encore les efforts d'information et, par exemple, d'intégrer les «Conseils aux maîtres d'apprentissage/Echo-Doc» dans coup d'pouce.

L'importance du travail de CODOC dans le domaine des manuels d'enseignement a également été reconnue. Il est indispensable de disposer d'une institution assurant la production et la distribution de tels ouvrages au plan national. Enfin, de l'avis des participants, la nouvelle loi sur la formation professionnelle confèrera encore davantage d'importance aux activités de coordination et de soutien. Cette réalité se révèle aussi par l'intégration du CECOM Forêt dans CODOC. Il a été proposé de développer les activités de soutien pour les écoles professionnelles. CODOC pourrait en outre se charger de certaines tâches d'encouragement de la formation continue à des fins professionnelles.

Cette discussion au sein de la CFFF a constitué un premier pas dans l'évaluation des tâches de CODOC. Tous les aspects n'ont pas encore été abordés et la réflexion va se poursuivre. Il s'agit d'accorder aussi toute l'attention nécessaire à l'ancrage financier et institutionnel.

Rolf Dürig, chargé de l'information à la CFFF



Forum des métiers verts

Les professions forestières et les autres professions vertes de ce forum se présentent conjointement à la Foire bernoise de la formation (BAM). Cette rencontre aura lieu du 1^{er} au 5 septembre dans les halles de la BEA à Berne. CODOC a participé à l'élaboration du concept et a assuré la coordination avec les professions de la forêt et du bois.

Récompenses pour les journaux de travail

Plus de 30 apprentis forestiers-bûcherons ont à nouveau envoyé leurs journaux de travail afin de participer au concours. CODOC et le Jury vont examiner ces travaux et sélectionner ceux d'entre eux qui seront exposés du 26 au 30 août 2004 à la Foire de la formation de Suisse orientale (OBA) à Saint-Gall.

Journal de travail sur Internet

La mouture 2004 sera livrée sans CD-ROM, car les documents sur support informatique seront maintenant disponibles sur la page Internet de CODOC.

Dossier personnel à l'usage des maîtres d'apprentissage

CODOC prépare un document qui permettra au maître d'apprentissage de classer tous les éléments en rapport avec le suivi de l'apprenti. A mentionner notamment un calendrier, qui assure que rien ne sera oublié. Le dossier aura la forme d'un classeur et paraîtra cet automne.

Manuel du forestier-bûcheron

Les travaux avancent lentement, mais ils sont en bonne voie. Le gros chapitre consacré aux essences est pratiquement terminé. Il sera placé sur le CD-ROM et deviendra une source de renseignements précieuse pour les professionnels comme pour les amateurs.

Le point sur les places d'apprentissage

CODOC a réalisé une enquête auprès des responsables cantonaux de la formation. Il apparaît qu'un nombre non négligeable de candidats n'a pas réussi à trouver de place d'apprentissage dans l'économie forestière, que ce soit durant l'été 2003 ou 2004. Même si les données reposent sur des estimations, il est certain que le nombre de places d'apprentissage offertes n'a pas suffi à la demande. A la bourse des places de travail – www.berufsberatung.ch – les places libres sont également rares.

Congé d'Otto Raemy

Otto Raemy prend un congé sabbatique de septembre à fin décembre 2004. L'intérim est assuré par Rolf Dürig.

Adressez s.v.pl. vos commandes de documents (par lettre, courriel, téléphone ou fax) à:
CODOC, case postale 339,
3250 Lyss
admin@codoc.ch
Tél. 032 386 12 45
Fax 032 386 12 46



P.P.

3072 Ostermundigen 1

Avez-vous déménagé? Y a-t-il des erreurs dans votre adresse?
Transmettez-nous s.v.pl. sans tarder votre nouvelle adresse
ou les corrections éventuelles.

(CODOC: Tél. 032 386 12 45, Fax 032 386 12 46, admin@codoc.ch)

Les nouveaux abonnés sont les bienvenus! «coup d'pouce» – l'organe spécialisé
de la formation professionnelle forestière – paraît trois fois par an.
Il est envoyé gratuitement aux intéressés.

ENQUÊTE:

PROMOTION DE LA RELÈVE ET SAUVE- GARDE DES PLACES D'APPRENTISSAGE

Nous savons tous que la situation économique de la branche forestière n'est pas rose. Elle pourrait même provoquer une baisse du nombre d'apprentis. A votre avis, que devrait-on et pourrait-on entreprendre pour promouvoir la relève et conserver les places d'apprentissage?

Les meilleures réponses seront publiées dans le prochain numéro de coup d'pouce. En outre, trois bons de voyage d'une valeur de 100 francs seront tirés au sort parmi les envois reçus. Participez et envoyez votre réponse, accompagnée de votre adresse et de votre profession d'ici au 15 septembre dernier délai à CODOC, case postale 339, 3250 Lyss, admin@codoc.ch, (indication: encouragement).

Qu'est-ce qu'un bon apprenti forestier-bûcheron?

De nombreuses réponses sont parvenues à la rédaction de coup d'pouce à la suite de l'enquête publiée dans le dernier numéro. La rédaction en publie trois:

« Pour moi, un bon apprenti forestier-bûcheron s'efforce, en fonction de son potentiel, de faire la différence entre le souhaitable et le réalisable, en tire les conséquences et est prêt à s'engager pour l'indispensable. »

M Tschopp, Altdorf – garde forestier,
maître d'apprentissage et responsable de la formation

« Pour un bon apprenti forestier-bûcheron, les examens sont aussi faciles que boire son café le matin »

Jonathan Scaletti, Chiasso, apprenti

« Un bon apprenti doit aimer son travail. Il doit bien savoir apprendre et doit être capable d'accepter un certain nombre de petites 'injustices', car tous doivent d'abord faire leur preuves – tout cela bien sûr sans que l'on empiète sur ses droits. L'apprenti doit apprendre – et pas seulement rapporter de l'argent !! »

Alberio Pierluigi, Viganello, apprenti

Trois bons de voyage ont été tirés au sort dans les envois reçus; les heureux bénéficiaires sont:

■ **Paolo Selvini**, Via Laghetto, 6747 Chironico

■ **Luca Fonseca Ribeiro**, Via San Gottardo, 6780 Airola

■ **Armando Lanzetti Rüegg**, 6713 Malvaglia